

UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES

ULB

Institut d'études européennes

Guide de l'étudiant·e
Année académique 2018-2019



Institut d'enseignement
et de recherche
interdisciplinaires

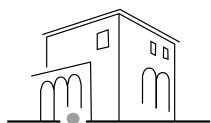
informations
générales



L'étudiant à l'Institut d'études européennes

Guide de l'étudiant

Année académique 2018 -2019



**INSTITUT D'ÉTUDES EUROPEENNES
INSTITUTE FOR EUROPEAN STUDIES**

Table des matières

Bienvenue à l'Institut d'études européennes!.....	4
Les études européennes à l'ULB	6
L'organisation de l'IEE	8
Inscriptions	9
Séance d'accueil des étudiants	10
L'année académique	10
Horaires de cours	10
Portail MonULB	10
Le Master de spécialisation en analyse interdisciplinaire de la construction européenne (Specialized Master in Interdisciplinary EU Studies).....	11
Les débouchés et la professionnalisation	11
Structure du Master	12
Vos contacts pour ce Master	12
Évaluations et examens	13
Travail de fin d'études/Parcours "professionnalisation".....	13
The Executive Master in European Studies.....	14
Executive Master Structure.....	14
Your contacts for this Master.....	15
Évaluation des enseignements par les étudiants	15
Accès aux bibliothèques et accès au matériel informatique	15
Cours de langues.....	16
Besoin d'aide?	16
La vie quotidienne à l'Institut	17
Coordonnées de l'IEE.....	17
Le calendrier académique.....	18

**Au verso de la brochure : Les informations générales
sur l'université**

L'étudiant à l'Institut d'études européennes

Bienvenue à l'Institut d'études européennes !



L'Institut d'études européennes (IEE) de l'Université libre de Bruxelles a fêté en 2014 son cinquantième anniversaire. Officiellement inauguré le 27 février 1964, il a été créé par des personnalités de tout premier plan telles que Ganshof van der Meersch et Paul-Henri Spaak.

Au départ, principalement consacré à l'étude du droit de la "petite communauté économique européenne des Six", l'IEE a progressivement étendu le champ de ses enseignements et des recherches menées en son sein aux sciences politiques, à l'économie, à l'histoire et aux cultures européennes.

Tout en collaborant étroitement avec les facultés dont relèvent ces disciplines (Faculté de Droit et de Criminologie, Faculté de Philosophie et Sciences sociales et Solvay Brussels School - Economics and Management), l'Institut d'études européennes a, au fil des années, concilié avec succès l'excellence disciplinaire et l'approche interdisciplinaire. Précurseur à maints égards, il a adapté ses principaux axes de recherche de même que son offre d'enseignement en fonction du contexte européen et international en perpétuelle évolution. Ses chercheurs et enseignants ont mené une réflexion de pointe sur l'intégration européenne et sur des thèmes aussi divers que les changements institutionnels au gré des réformes des traités, la protection des droits fondamentaux, la citoyenneté européenne, l'extension des compétences de l'Union à des matières telles que la politique de sécurité et de défense commune, l'Union économique et monétaire, les politiques de régulation, les partis politiques au niveau européen, les élargissements successifs ou encore la réforme de la gouvernance économique dans le contexte de la crise économique et financière... Ce sont cette richesse thématique et ce dynamisme scientifique qui ont valu à l'IEE d'être reconnu Centre d'excellence Jean Monnet. C'est également ce qui explique le nombre de projets de recherche et d'enseignement européens emportés par les équipes de l'Institut (H2020, Marie Skłodowska-Curie, FP7, Jean Monnet etc). C'est ce qui explique aussi son rôle essentiel dans la création et la coordination de réseaux de recherche européens et/ou internationaux, entre autres dans le domaine de l'espace de liberté, de sécurité et de justice.

En 2017-2018, l'IEE a proclamé quelques 150 étudiants qui ont rejoint les 7.500 diplômés depuis 1964. Et, comme les brillantes carrières de nombre de ses anciens étudiants l'illustrent, ses programmes d'enseignement ouvrent des perspectives professionnelles enrichissantes dans des horizons très divers : les institutions européennes, les administrations nationales et régionales, le secteur privé, les associations de la société civile,

la recherche et l'enseignement, le journalisme, les lobbies, groupes d'intérêt ou les think tanks, les organisations internationales...

En optant pour une des formations en études européennes à l'ULB, les étudiants font le choix d'intégrer une université située au cœur de l'Europe, à deux pas de la plupart des institutions européennes autour desquelles gravite une multitude d'acteurs gouvernementaux ou des représentants de la société civile. Ils bénéficieront de l'attrait qu'exerce l'Institut d'études européennes sur les hauts fonctionnaires, les décideurs politiques et praticiens de l'Europe qui collaborent à ses enseignements, à ses recherches ainsi qu'aux nombreuses conférences qu'il organise. Outre l'enseignement et la recherche, l'IEE n'a en effet cessé de promouvoir le dialogue avec les institutions de l'UE et de constituer un lieu de débat critique sur l'avenir de la construction européenne.

Une excellente année académique 2018 -2019!

Prof. Anne Weyembergh
Présidente

Prof. Ramona Coman
Directrice

Les études européennes à l'ULB

Une offre complète et diversifiée

L'IEE et les facultés partenaires (Faculté de Droit et de Criminologie, Faculté de Philosophie et Sciences sociales et Solvay Brussels School - Economics and Management) organisent différents programmes en études européennes portant le label IEE. Ces programmes couvrent toutes les étapes du parcours universitaire postérieures au bachelier. Selon les enseignements, l'approche est plutôt disciplinaire ou réellement interdisciplinaire. Les cours sont donnés soit en anglais et en français, soit exclusivement en anglais.

Ces différents programmes reflètent les points forts de la recherche menée au sein de l'ULB en matière d'études européennes et allient enseignements théoriques et pratiques. Le volet professionnalisation (voir la page dédiée de notre site web) y est particulièrement présent, comme l'attestent entre autres les séminaires de professionnalisation, les exercices de négociations ou les stages, qui visent à offrir aux étudiants un véritable parcours vers l'emploi européen.

LE MASTER EN ÉTUDES EUROPÉENNES (120 crédits)

Organisé par la Faculté de Philosophie et Sciences sociales avec le label de l'IEE

Responsable académique: **Amandine Crespy** (Amandine.Crespy@ulb.ac.be)

Ce programme offre le choix entre deux filières de spécialisation. La finalité "Politique européenne" est centrée sur le fonctionnement des institutions et des politiques de l'Union européenne. La finalité "Histoire et cultures d'Europe" propose une analyse des enjeux européens à partir du point de vue des transformations du monde contemporain.

Pour plus de renseignements, veuillez consulter le Guide de l'étudiant de la Faculté de Philosophie et Sciences sociales.

LE MASTER IN ECONOMICS - BUSINESS ECONOMICS (120 crédits)

Organisé par la Solvay Brussels School - Economics and Management (Solvay) avec le label de l'IEE

Le programme en "Business Economics" aborde les enjeux du monde des affaires, de l'économie et des politiques économiques, en particulier leurs interactions. La dimension européenne des enjeux économiques et financiers est fortement développée, que ce soit de façon transversale ou via des cours spécialisés (comme European competition Policy).

LE MASTER EN SCIENCES ÉCONOMIQUES - ECONOMIC ANALYSIS AND EUROPEAN POLICY (120 crédits)

Organisé par la Solvay Brussels School of Economics and Management (Solvay), avec le label de l'IEE

Le programme en "Economic Analysis and European Policy" aborde toutes les grandes problématiques économiques (l'emploi, la concurrence,

la croissance, le développement, la redistribution, etc.) et les enjeux de politique économique sous tous ses aspects (industriel, sectoriel, national et mondial). Il comprend des cours majoritairement en anglais (90%) et propose une co-diplômation avec l'Université Luiss Guido Carli.

Pour plus de renseignements sur ces deux Masters, veuillez consulter le Guide de l'étudiant de la Solvay Brussels School of Economics and Management.

LE MASTER DE SPÉCIALISATION EN DROIT EUROPÉEN (60 crédits)

Organisé par la Faculté de Droit et de Criminologie avec le label de l'IEE

Responsable académique: **Emmanuelle Bribosia**

(Emmanuelle.Bribosia@ulb.ac.be)

Ce programme dispensé en français et en anglais s'adresse aux étudiants qui souhaitent développer une expertise reconnue en droit de l'Union européenne.

Pour plus de renseignements, veuillez consulter le Guide de l'étudiant spécifique sur la rubrique "Campus numérique" du site web de l'IEE.

LE MASTER DE SPÉCIALISATION EN ANALYSE INTERDISCIPLINAIRE DE LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE (SPECIALIZED MASTER IN INTERDISCIPLINARY EU STUDIES) (60 crédits)

Organisé par l'IEE

Responsables académiques: **Ramona Coman** (Ramona.Coman@ulb.ac.be) et **Anne Weyembergh** (Anne.Weyembergh@ulb.ac.be).

Ce programme interdisciplinaire dispensé entièrement en anglais propose une spécialisation thématique aux étudiants ayant des bases disciplinaires solides.

Le cursus de ce Master de spécialisation n'est pas dédié à l'initiation, mais bien à l'approfondissement des thématiques proposées. Un module fondamental de cours obligatoires permet la compréhension de l'intégration européenne dans ses dimensions politique, économique et juridique.

Ensuite, l'étudiant peut choisir entre 3 modules de spécialisation thématique:

- Gouvernance et politiques économiques européennes
- Migrations, droits et politiques
- Construction européenne, régionalisme et gouvernance globale
- Le stage est obligatoire. Les étudiants rédigent un travail de fin d'études basé sur leur expérience professionnelle acquise pendant le stage et le séminaire de professionnalisation.

Les étudiants de ce Master de spécialisation peuvent bénéficier d'un programme d'échange annuel et d'une chaire académique internationale dans le domaine du Régionalisme comparé, organisée avec l'Université de Waseda, à Tokyo, Japon.

Executive Master in European Studies (MEUS)

(40 crédits, EQF niveau 7) Organisé par l'IEE

Responsables académiques: **Ramona Coman** (Ramona.Coman@ulb.ac.be) et **Anne Weyembergh** (Anne.Weyembergh@ulb.ac.be).

Le MEUS est un programme de formation continue entièrement en anglais et à horaire décalé pour les praticiens souhaitant se spécialiser dans des domaines bien précis de l'intégration européenne.

Le programme comporte: un socle commun couvrant les aspects fondamentaux de l'intégration politique, économique et juridique, un module "professionnalisation", un module "travail de fin d'études" et des modules thématiques de spécialisation (au choix).

Les autres opportunités de formation continue

L'IEE propose d'autres programmes relevant de l'*executive education* ou *lifelong learning* tels que plusieurs **écoles d'été**, dont celles sur le thème du "Droit et politique de l'immigration et de l'asile de l'UE", organisée par le réseau Odysseus, ou concernant "l'Espace pénal européen" en collaboration avec le réseau ECLAN (European Criminal Law Academic Network) ou encore "Brussels Summer School on EU competition law", organisée par le centre de droit européen ; des **cycles de conférences en droit** (Mardis du Droit Européen de la Concurrence, Apéros du droit) ; mais également une série de formations destinées aux professionnels qui souhaitent approfondir leur expertise sur des sujets précis portant sur les enjeux actuels de l'intégration européenne.

L'organisation de l'IEE

L'Institut d'études européennes agit en étroite coordination avec les trois facultés partenaires. Comme pour l'ensemble de l'Université, il base son fonctionnement sur le modèle participatif et démocratique.

Le/la **Président(e)** est aussi sa plus haute autorité ; Il/elle représente l'IEE à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Université. Il est secondé dans ses tâches par le/la **Directeur (Directrice)**, qui coordonne l'organisation des enseignements en études européennes relevant de l'IEE – c'est-à-dire le Master de spécialisation en analyse interdisciplinaire de la construction européenne ainsi que les programmes de type *executive education/lifelong learning* – et est chargé des relations avec le réseau des anciens "AlumniIEE". Le Président et le Directeur coordonnent la recherche interdisciplinaire en études européennes. Ils sont élus par le Conseil de l'IEE sur proposition du corps académique.

La fonction de Présidente est actuellement exercée par la professeure **Anne Weyembergh** (Anne.Weyembergh@ulb.ac.be). La professeure **Ramona Coman** (Ramona.Coman@ulb.ac.be) occupe le poste de Directrice.

Le **Conseil de l'Institut** se compose du Président et du Directeur de l'IEE, des Doyens des trois facultés partenaires, des membres du corps académique donnant cours dans le Master de spécialisation en analyse interdisciplinaire de la construction européenne et dans les autres programmes en études européennes, du/des coordinateurs académiques des programmes en *executive education/lifelong learning*, ainsi que de représentants du corps scientifique, du personnel administratif rattaché à l'IEE et des étudiants du Master de spécialisation en analyse interdisciplinaire de la construction européenne⁽¹⁾, du Master de spécialisation en droit européen⁽¹⁾ et du Master en études européennes⁽¹⁾. Chacun des représentants étudiants aura un suppléant, qui siègera au Conseil en l'absence de l'effectif. Ces représentants sont élus chaque année à l'automne selon des modalités qui seront communiquées à la rentrée 2018 .

Les autorités de l'IEE insistent vivement sur l'importance d'une représentation étudiante au sein de l'Institut et invitent les candidats à poser leur candidature et tous les étudiants à participer au scrutin. La date des élections sera fixée à l'issue du Conseil de l'IEE du 28 août 2018 .

Le Conseil de l'Institut a pour mission d'assurer la coordination pédagogique du Master de spécialisation en analyse interdisciplinaire de la construction européenne, en ce compris les aspects de professionnalisation, la coordination pédagogique de l'*executive education et du lifelong learning* ainsi que la coordination avec les masters disciplinaires et les masters de spécialisation en études européennes gérés par les facultés partenaires. Il est aussi chargé de donner un avis aux facultés quant aux nominations, renouvellements et promotions des membres des corps scientifique et académique du Master de spécialisation en analyse interdisciplinaire de la construction européenne.

Le Conseil se réunit en outre une fois par an en composition élargie sous la forme d'un **Conseil stratégique de l'Institut** avec des personnalités ayant travaillé dans le milieu des affaires européennes et qui soutiennent l'enseignement et la recherche interdisciplinaires en études européennes.

Le fonctionnement académique de l'Institut, la description de ses organes de décision et leur composition figurent dans le **Règlement d'ordre intérieur de l'Institut**, qui peut être consulté sur la page dédiée du site de l'IEE.

Inscriptions

Tout étudiant(e) doit être inscrit(e) à l'ULB en respectant le calendrier publié sur le site du service des inscriptions <http://www.ulb.ac.be/enseignements/inscriptions/index.html>. Sans paiement des droits d'inscription ou de l'acompte minimum requis, vous n'aurez pas de carte d'étudiant ni d'adresse e-mail, ni accès à l'Université Virtuelle. L'horaire du service des inscriptions est le suivant: du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h.

Contact avec le service des inscriptions

Téléphone: 02/650 20 00

E-mail général: inscriptions@ulb.ac.be

Séance d'accueil des étudiants

A l'occasion de la rentrée académique, une séance d'accueil pour tou(te)s les étudiant(e)s des différents programmes en études européennes se déroulera à l'Institut d'études européennes le jeudi 13 septembre 2018, de 15h30 à 17h30 (à la suite de la matinée d'accueil de l'ULB et avant la séance solennelle de rentrée académique de l'ULB, qui aura lieu le 14 septembre au Parlement européen).

Nous vous souhaitons une excellente année académique!

L'année académique

L'année académique est organisée en trois quadrimestres:

- le premier commence le 14 septembre 2018,
- le deuxième commence le 4 février 2019,
- le troisième débute le 1^{er} juillet 2019.

Les cours sont normalement dispensés sur un quadrimestre à raison de deux ou trois heures par semaine. Pour consulter le calendrier académique de l'ULB pour l'année 2018 -2019, visitez: <https://www.ulb.ac.be/ulb/greffe/documents/docs/Semaines2018-2019.pdf>

Horaires de cours

Les horaires des cours sont publiés dans GEHOL auquel vous pouvez accéder via le portail MonULB (<http://monulb.be>).

Portail MonULB

Le portail MonULB (<http://monulb.be>) est votre point d'entrée personnalisé avec votre faculté et les services offerts par l'ULB (valves électroniques, les horaires de cours et l'accès à tous vos services en ligne). Toutes les informations relatives aux horaires de cours, aux horaires d'examens ainsi que les notes d'examen y sont disponibles.

Nous vous invitons à consulter tous les jours les annonces facultaires (sur le portail MonULB) qui vous informeront de toute modification ou de tout avis éventuel. C'est par excellence l'interface de communication entre l'Institut et les étudiants, et entre les enseignants/assistants et les étudiants. Elles doivent donc être impérativement consultées quotidiennement.

Le portail MonULB vous donne aussi accès à l'Université Virtuelle, le campus virtuel officiel de l'ULB (<https://uv.ulb.ac.be/login2/index.php>), où vous trouverez les notes de cours et autres documents mis à votre disposition par les professeurs et assistants.

Le Master de spécialisation en analyse interdisciplinaire de la construction européenne (Specialized Master in Interdisciplinary EU Studies)

Le Master de spécialisation (MAS) aborde de manière scientifique et interdisciplinaire les enjeux actuels de l'intégration européenne.

Il vise à permettre à des diplômés de divers horizons de valoriser leur domaine de compétence de base en le complétant par une expertise de haut niveau relative dans les domaines de spécialisation suivants:

- Gouvernance et politiques économiques européennes
- Migrations, droits et politiques
- Intégration européenne, régionalisme et gouvernance globale

En complétant sa formation par une spécialisation thématique de haut niveau, l'étudiant est mieux armé pour comprendre les enjeux actuels de l'intégration européenne dans ses dimensions institutionnelles et politiques, internes ou externes. En suivant ce programme, l'étudiant développera ses capacités d'analyse critique, d'argumentation et de synthèse et sera accompagné dans le développement d'un projet professionnel.

L'approche interdisciplinaire intégrée qui caractérise la formation associe les dimensions historique, économique, juridique et politique indispensables à la compréhension globale de l'intégration européenne.

Ce Master est porté par un corps professoral international, composé d'académiques mais aussi de praticiens et de hauts fonctionnaires. Ceci permet aux étudiants d'être à la pointe de l'actualité européenne et d'être impliqués dans les activités scientifiques/de professionnalisation menées à l'IEE. Les étudiants peuvent bénéficier, en plus de la proximité des institutions de l'UE, des nombreux partenariats et projets d'enseignement et de recherche développés par l'Institut tant au niveau européen qu'international.

LES DÉBOUCHÉS ET LA PROFESSIONNALISATION

Ce programme prépare les étudiants à des carrières très variées au sein des institutions internationales, européennes, nationales ou locales, des entreprises, des associations professionnelles, groupes d'intérêt ou organisations non gouvernementales, ou encore dans le monde de la presse et de la communication.

De manière générale, l'IEE accorde une place particulière à l'**accompagnement vers l'emploi** en organisant diverses activités tout au long de l'année (séminaire de professionnalisation, Job Day, réunions avec les Alumni, publication d'offres

de stages et d'emploi, programme de mentorat...). Pour plus d'informations, consultez la page dédiée de notre site web.

Consultez la page dédiée de notre site web "Campus numérique" pour les documents académiques, les services en ligne, le support information, la location de salles et matériel et les bibliothèques et salles d'études.

STRUCTURE DU MASTER

Le Master de spécialisation en analyse interdisciplinaire de la construction européenne est construit autour de trois axes :

Un **module fondamental** (25 crédits) qui consiste en une série de cours obligatoires: European Integration through Law; Decision-making in the EU; History of European Integration; Rotating International Chair; European Economic Governance.

Un **module thématique** à choisir parmi les trois options suivantes (20 crédits):
 - Economic Governance and Policies in the EU
 - Migrations, Rights and Policies in the EU
 - EU integration, Regionalism and Global Governance

Un stage ou l'option mobilité

Le stage est obligatoire. Il doit entièrement avoir lieu au cours d'une période se situant entre le 1^{er} avril et le 13 septembre 2019. Les étudiants rédigent un travail de fin d'études (TFE) basé sur leur expérience professionnelle acquise pendant le stage et le séminaire de professionnalisation.

Les étudiants de ce Master de spécialisation peuvent bénéficier d'un programme d'échange annuel et d'une chaire académique internationale dans le domaine du Régionalisme comparé, organisée avec l'Université de Waseda, à Tokyo, Japon.

VOS CONTACTS POUR CE MASTER

Les **coordinatrices académiques** du Master de spécialisation en analyse interdisciplinaire de la construction européenne sont les professeures **Ramona Coman** (Ramona.Coman@ulb.ac.be) et **Anne Weyembergh** (Anne.Weyembergh@ulb.ac.be).

Le **secrétariat** du Master de spécialisation en analyse interdisciplinaire de la construction européenne est assuré par **Françoise Vanden Broeck** (masinter.iee@ulb.ac.be). Il est accessible le matin, de 9h à 12h, du lundi au vendredi à l'Institut d'études européennes (Av. F. D. Roosevelt 39, Bureau 39.101)

Mme Vanden Broeck pourra vous aider et vous conseiller utilement pour tous les problèmes administratifs et académiques que vous pourriez rencontrer pendant vos études. Néanmoins, évitez de la déranger pour des questions dont les réponses figurent aux panneaux d'affichage (et valves électroniques) ou pour des problèmes qui ne sont pas de son ressort.

Nous vous prions de respecter les horaires d'ouverture.

ÉVALUATIONS ET EXAMENS

Il y a trois types possibles d'évaluation d'un enseignement ou d'un séminaire: un examen écrit, un examen oral, ou la réalisation d'un travail écrit.

Chaque année d'étude comprend deux sessions d'évaluation.

La première session intervient en janvier pour les activités d'apprentissage se terminant en décembre et fin mai/début juin, pour les activités d'apprentissage du deuxième quadrimestre. **Attention**, il s'agit donc d'une **seule session**, se déroulant en deux périodes.

Un étudiant ajourné en première session d'évaluation peut demander son inscription à la seconde session qui commence vers la mi-août. Nous attirons votre attention sur le fait qu'une inscription est ici nécessaire. Si vous avez été ajourné par le jury de délibération en juin, vous devez impérativement vous inscrire à la deuxième session via le portail MonULB dans le délai fixé par le règlement des examens. Si vous n'êtes pas inscrit, vous ne pourrez pas passer votre deuxième session.

En seconde session, l'étudiant repasse obligatoirement et uniquement tous les cours pour lesquels il n'a pas obtenu la note de 10/20 au moins lors de l'évaluation de première session.

Les conditions de réussite sont fixées dans le règlement des évaluations et des jurys. En quelques mots, pour réussir sa session d'examen, il faut obtenir une moyenne au moins égale à 10/20 sur l'ensemble de ses examens et n'avoir aucune note inférieure à 10/20. En deçà de ces conditions, l'étudiant est en situation d'échec, que doit apprécier souverainement le jury de délibération.

Le règlement des évaluations et des jurys peut être consulté sur le site de l'ULB (<https://www.ulb.ac.be/ulb/greffe/documents/docs/REGLEMENT-GENERAL-ETUDES-2018-2019.pdf>) ou via la page dédiée "Campus numérique" du site de l'IEE. Il est aussi disponible auprès de Françoise Vanden Broeck.

TRAVAIL DE FIN D'ÉTUDES/ PARCOURS "PROFESSIONNALISATION"

Les étudiants font l'objet d'une évaluation basée sur deux éléments:

- **la participation au séminaire de professionnalisation et l'évaluation du responsable du séminaire "professionnalisation"**, qui compte pour 25% dans la note. L'objectif du séminaire est d'aider les étudiants à élaborer un projet professionnel et une stratégie d'acquisition de compétences pour préparer leur insertion sur le marché du travail.
- **le rapport de stage**, qui compte pour 75% de la note. Les consignes relatives à la réalisation du rapport sont présentées dans le Guide du Stage disponible sur le site de l'IEE à la page "Campus numérique". La lettre d'évaluation du maître de stage ou de la personne qui a suivi le stagiaire est obligatoire et entre en compte dans la note. Le formulaire est accessible sur MonULB ou sur la page "Campus numérique" du site web de l'IEE

en français et en anglais. Des offres de stage sont par ailleurs régulièrement publiées sur cette page.

Avant le début du stage, les étudiants doivent remplir et faire parvenir au Secrétariat des affaires étudiantes la convention de stage, disponible dans la rubrique Campus numérique du site de l'IEE dûment complétée et signée par Ramona Coman et/ou Anne Weyembergh, responsables académiques du Master de spécialisation en analyse interdisciplinaire de la construction européenne.

Le rapport de stage doit être remis au plus tard le **31 mai 2019** (première session) ou le **16 août 2019** (deuxième session) au secrétariat (Françoise Vanden Broeck) en format électronique et en trois exemplaires papier. Veuillez donner à la couverture et à la page de garde un aspect normalisé selon les règles en vigueur à l'ULB en la matière. N'oubliez surtout pas votre nom!

De plus amples informations se trouvent dans le Guide du TFE disponible sur le site de l'IEE à la page "Campus numérique". Ce document contient les critères d'évaluation ainsi que les exigences concernant la réalisation du TFE professionnalisation.

The Executive Master in European Studies

The program proposes a perfect balance between, on the one hand, high-level academic requirements and, on the other hand, a "self-empowerment" approach, in harmony with the "professionalization" facet of the diploma.

EXECUTIVE MASTER STRUCTURE

The full MEUS (40 credits) program includes: the Fundamentals (12 credits), two specialized module (12 credits), professionalization (4 credits) and the Seminar on academic writing, methods and final dissertation (12 credits).

The IEE proposes three specialized modules offering to the participants the possibility to choose the two ones that corresponds to their needs and professional ambitions.

While most of participants intend to follow the full program in one year, you offer to those with a busy schedule the possibility to spread the training over two academic years.

MEUS à la carte implies that participants can opt for one specific module or one specific course for a number of credits inferior to 40.

The executive master is organized in five modules (one set of core courses and 4 specialized blocks) plus a seminar on academic methods and writing for those registered in the full program.

The full program (40 credits, composed of 1 core module, 2 optional blocks, professionalisation and the final dissertation) can be followed in 1 or 2 academic years.

This professional certificate provides tailored-made sessions, with an accent on both the theory and the practice of political, judicial and economic actors that have an incidence on EU integration. Its interdisciplinary approach fosters an interaction between law, economics and politics while providing participants with the access to high-level analysis of the challenges of European construction. Classes are small to encourage interaction and quality, and are adapted to the participants' needs.

YOUR CONTACTS FOR THIS MASTER

The academic coordinators for the executive master are **Ramona Coman** (Ramona.Coman@ulb.ac.be) and **Anne Weyembergh** (Anne.Weyembergh@ulb.ac.be) who will help you with any academic questions.

The administrative coordination of the MEUS is ensured by Olga Minampala: +32 (0)2 650 33 74 – Olga.Minampala@ulb.ac.be or Meus.iee@ulb.ac.be

Évaluation des enseignements par les étudiants

Les étudiants sont invités chaque année à donner leur avis sur les enseignements, les enseignants et les assistants par le biais des avis pédagogiques. Ces avis prennent la forme de questionnaires par lesquels les étudiants évaluent les prestations de leurs enseignants et assistants. La récolte de ces avis se fait par voie électronique et de manière anonyme. Les avis pédagogiques sont essentiels pour les professeurs et pour les assistants. C'est grâce à cette évaluation qu'ils pourront, le cas échéant, tenir compte des remarques formulées sur l'organisation de leurs cours. En outre, ces avis rentrent en ligne de compte pour le renouvellement des mandats ou pour les promotions dans le corps académique et scientifique.

Après la collecte, une commission pédagogique est chargée d'analyser les avis. Les représentants étudiants ont un rôle déterminant à jouer au sein de cette Commission.

Votre participation est donc très importante.

Accès aux bibliothèques et accès au matériel informatique

La Bibliothèque de l'Institut d'études européennes, dénommée "Centre de documentation européenne", est hébergée à la Bibliothèque Centrale des Sciences humaines (Bâtiment NB) au 4^e niveau, local 4.158 (http://www.netvibes.com/cdeurope#EDC_info). Les heures d'ouverture sont identiques à celles de la bibliothèque centrale.

Véronique Kubben (Veronique.Kubben@ulb.ac.be) se tient, à cet endroit également, à la disposition des étudiants pour toute aide dont ils auraient besoin.

Des ordinateurs sont mis à la disposition des étudiant(e)s de l'IEE par la Faculté de Philosophie et Sciences sociales dans des locaux situés dans le couloir reliant le Bâtiment Janson au Bâtiment H. Tout étudiant régulièrement inscrit a droit à une adresse e-mail par l'intermédiaire de l'ULB (se connecter par l'adresse internet de l'ULB <http://www.ulb.ac.be/tools/comptes.html>) et peut la consulter via Webmail.

En plus des salles d'études de la Bibliothèque centrale, l'ULB met à votre disposition des salles d'études complémentaires durant les examens (voir notre page dédiée "Bibliothèques" sur le site de l'IEE).

Cours de langues

Nous rappelons que les étudiants du Master de spécialisation en analyse interdisciplinaire de la construction européenne sont présumés maîtriser l'anglais. Le programme ne prévoit pas de cours de langues.

Les étudiants désireux d'approfondir leurs connaissances linguistiques peuvent s'adresser à :

La Fondation 9:

Avenue Louise, 479
B – 1050 Bruxelles
Tel. +32 2 627 52 52

L'EPFC (enseignement de promotion et de formation continue) :

situé au Campus de la Plaine
Tel. +32 2 650 59 59 ou +32 2 650 51 39

Besoin d'aide ?

N'hésitez jamais à solliciter de l'aide auprès du secrétariat, de la Directrice de l'IEE, de la coordinatrice académique du Master de spécialisation ou des enseignants. Nous sommes là pour vous aider et vous soutenir.

Par ailleurs, l'ULB propose un ensemble de services destinés aux étudiants qui sont confrontés à certaines difficultés plus personnelles. Ces services sont présentés sur le site Web de l'Université. Vous pouvez également vous référer à la partie générale de ce guide.

La vie quotidienne à l'Institut

ACTUALITÉS

Les étudiants sont invités à consulter régulièrement les valves, ainsi que le portail MonULB où figurent toutes les communications officielles qui leurs sont destinées concernant les cours, les examens, etc (également faites par annonce facultaire électronique). De nombreuses informations sont également à leur disposition sur le site internet de l'Institut, à l'adresse suivante : <http://www.iee-ulb.eu/>. Consultez régulièrement la rubrique "news/événements" et abonnez-vous à notre mailing list.

COMMENT S'Y RETROUVER SUR LE CAMPUS ET TROUVER UN AUDITOIRE ?

L'identification des auditoires commence toujours par une ou plusieurs lettres suivie(s) d'un chiffre et d'un numéro :

- la première lettre indique le bâtiment,
- la deuxième lettre signale la porte d'entrée,
- le premier chiffre indique le niveau,
- les chiffres suivants renseignent le numéro du local.

La grande majorité des cours et de votre vie universitaire se déroulera sur le campus du Solbosch dont le plan se trouve sur la page : <http://www.ulb.be/campus/solbosch/plan.html>.

Afin de rendre agréable pour tous (étudiants, professeurs, personnel...) la vie quotidienne dans notre Institut, nous insistons vivement sur le respect de quelques consignes.

Nous vous demandons donc :

- de veiller à la propreté des locaux que vous occupez (ne pas laisser traîner de débris dans les locaux de cours et de séminaires...)
- de ne pas fumer dans les bâtiments de l'Institut
- de ranger les chaises des locaux que vous quittez.

En outre, nous signalons qu'il est strictement interdit de modifier ou d'enlever les avis affichés aux valves.

Enfin, toute communication que vous souhaiteriez y voir figurer pour l'information des autres étudiants doit être préalablement soumise à la directrice de l'IEE par l'intermédiaire de Mme Vanden Broeck.

Coordonnées de l'IEE

Institut d'études européennes de l'Université libre de Bruxelles
Avenue F.D. Roosevelt, 39 - 1050 Bruxelles - Belgique
<http://www.iee-ulb.eu> - iee@admin.ulb.ac.be

Le calendrier académique

Vendredi 14 septembre 2018:	Début de l'année académique
Jedi 13 septembre 2018:	Rentrée académique et Journée d'accueil des nouveaux étudiants à l'IEE et à l'ULB (JANE)
Lundi 17 septembre 2018:	Ouverture des cours
Jedi 27 septembre 2018:	Jour de congé statutaire (Fête de la Fédération Wallonie-Bruxelles)
Jedi 1 ^{er} novembre 2018:	Jour de congé légal (Toussaint)
Vendredi 2 novembre 2018:	Jour de congé statutaire ULB
Mardi 20 novembre 2018:	Jour de congé (St Verhaegen – Anniversaire de la fondation de l'ULB)
Vendredi 21 décembre 2018:	Fin des cours du premier quadrimestre
Lundi 24 décembre 2018:	Début des vacances d'hiver
Lundi 7 janvier 2019:	Début de la 1 ^{ère} période d'évaluation de la première session
Samedi 28 janvier 2019:	Fin de la session
Lundi 4 février 2019:	Reprise des cours (deuxième quadrimestre)
Mardi 5 mars 2019:	Suspension des cours (Mardi gras)
Dimanche 7 avril 2019:	Début des vacances de Printemps
Lundi 22 avril 2019:	Congé légal (Lundi de Pâques)
Mardi 23 avril 2019:	Reprise des cours
Mercredi 1 ^e mai 2019:	Congé légal (Fête du travail)
Samedi 18 mai 2019:	Fin des cours du deuxième quadrimestre
Lundi 27 mai 2019:	Début de la 2 ^{ème} période d'évaluation de la première session
Jedi 30 mai 2019:	Congé légal (Ascension)
Lundi 10 juin 2019:	Congé légal (Pentecôte)
Samedi 29 juin 2019:	Fin de la première session
Lundi 12 août 2019:	Début de la deuxième session
Jedi 15 août 2019:	Assomption
Samedi 14 septembre 2019:	Fin de la deuxième session

Consultez le calendrier en ligne :

<https://www.ulb.ac.be/ulb/greffe/documents/docs/Semaines2018-2019.pdf>